



Mes chers concitoyens,

Une nouvelle année vient de s'écouler. Une année de plus à vous servir, à travailler pour vous. Une année encore à animer notre commune et à faire de Buhl une ville attractive, dynamique tout en préservant son cadre de vie rural et patrimonial.

Après avoir fait aboutir deux gros projets en 2022, le pont du Cordonnier et le plateau sportif à destination des écoles et du périscolaire, nous avons réalisé, en 2023, de nombreux travaux d'entretien des bâtiments communaux ainsi que mis en place les deux plateaux surélevés, rue de la Fabrique, pour réduire la vitesse et sécuriser les passages piétons.

Comme vous le savez, nous avons procédé à l'extinction nocturne de l'éclairage public, depuis le mois de mars, de minuit à 5h du matin. Cette mesure a porté ses fruits, car nous constatons **une économie sur le coût de l'éclairage public de plus de 41%** (article p3). Nous continuons l'investissement en luminaires LED dans les années à venir.

La sécurisation de nos rues va se poursuivre et en particulier au centre du village (article p4). Ce projet se fera en plusieurs phases et permettra de ralentir la circulation pour la sécurité des piétons, notamment les enfants qui se rendent dans les écoles.

Autre projet d'importance de notre programme qui nous tient particulièrement à cœur, c'est le démarrage des travaux du Clos Mathias. Le processus qui en permet la réalisation a été long mais je suis convaincu qu'il permettra le « mieux vivre » pour nos concitoyens qui s'y installeront. (article p5) Ces investissements, nous pourrons les réaliser car nos finances sont désormais équilibrées même si notre dette reste encore élevée (article p11). **Je proposerai au Conseil Municipal, cette année, de maintenir nos taux d'imposition.**

Seule l'indexation des bases d'imposition, décrétée par l'Etat et les services fiscaux, de 4% en 2024, viendra impacter votre feuille d'impôts locaux.

Chers habitants de Buhl, soyez assurés que vous servir, servir notre commune et par là notre territoire et ses habitants est, avec mon équipe, notre seule ambition. C'est ce qui guide nos actions au quotidien dans ce monde qui avance si vite. La preuve de la confiance de notre vitalité nous la trouvons dans la décision du Crédit Mutuel d'investir dans de nouveaux locaux, à Buhl, alors que nombre d'agences bancaires désertent les territoires ruraux.

C'est dans cet esprit du service public, qu'avec mes adjoints, nous réfléchissons, nous travaillons, et nous agissons pour vous et dans l'intérêt général.

C'est dans cette direction que tous les services de la commune œuvrent pour votre bien-être et votre cadre de vie.

C'est ainsi, qu'avec vous tous, nous relèverons les défis qui se présenteront à nous. Chacun d'entre nous, à son niveau, en tant que citoyen responsable et respectueux, apporte sa contribution positive dans la vie de notre cité.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs, animateurs ou ATSEM, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Buhlois.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel.

Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous.

Réapprendre la tolérance et la bienveillance et permettre le « vivre ensemble » est indispensable.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune.

Votre Maire, Yves Coquelle





ÉCLAIRAGE PUBLIC

Réduction du budget



Réduction de l'impact environnemental

Nous continuons nos efforts pour réduire l'impact de notre éclairage public sur l'environnement ainsi que sur notre budget. En 2022 nous avons réduit la consommation électrique de 18%.

En 2023 le remplacement de lampadaires avec des modèles à LED a permis d'obtenir une nouvelle réduction de 27%.

Cependant le fait marquant est la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public de 0h à 5h du matin. Après une période d'essai de mars à avril à l'écoute des retours des usagers, nous avons pérennisé le système. L'éclairage restera cependant allumé toute la nuit pour certains jours remarquables de l'année, à savoir, le nouvel an, le 14 juillet et Noël. Le gain obtenu est non négligeable et atteint 41%.

Sur notre parc d'éclairage il reste 113 lampadaires à remplacer en LED. Cette action sera répartie sur plusieurs années en fonction des budgets et des subventions que nous pourrions obtenir.

41 %

La coupure nocturne a permis un gain de 41 %



Travaux de voirie pour réduction de la vitesse

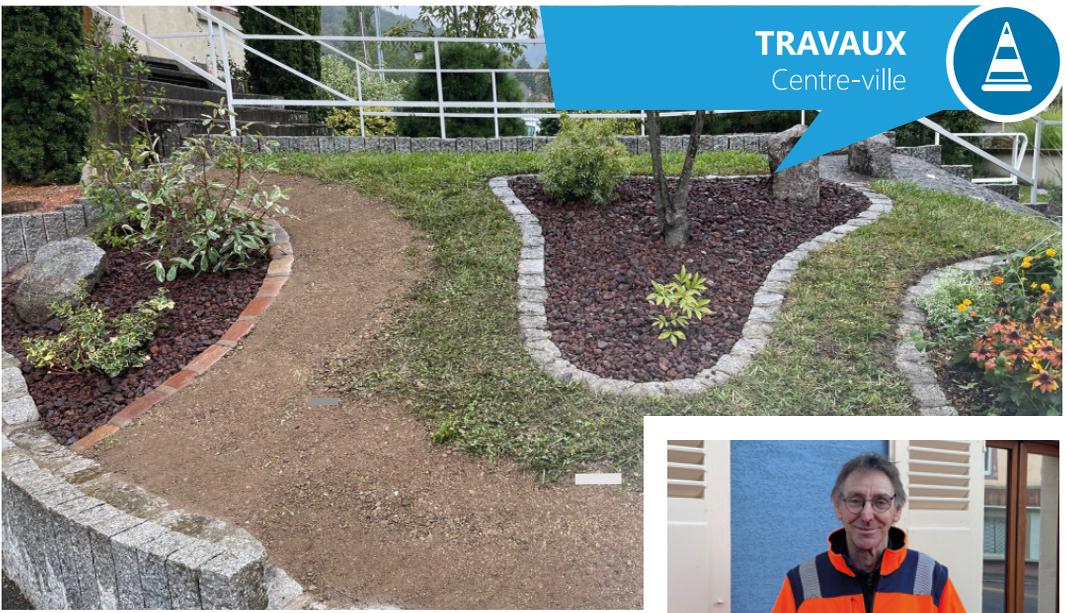
Pour réduire la vitesse excessive de nombreux véhicules nous avons mis en place, avec l'avis positif de la commission de travaux, deux ralentisseurs dans la partie basse de la rue de la Fabrique. Ceux-ci ont été réalisés conformément à la norme en vigueur et se franchissent parfaitement à condition de respecter la limitation de vitesse.

Au niveau du premier virage de la rue du Florival, une écluse (rétrécissement) a permis de matérialiser les places de stationnement et de réduire la vitesse des véhicules.

Civisme pour le bien de tous

Les incivilités et le non-respect du code de la route sont encore nombreux : stationnement dans les virages, sur les trottoirs ou sur les passages piétons, non-respect des signalisations de stop et de sens interdit. Nous appelons la population à rester vigilante car tous ces comportements induisent forcément des situations à risque pour d'autres usagers.





Aménagement du centre-ville

Le trajet entre la mairie et la rue du marché est emprunté quotidiennement par de nombreux élèves. Nous souhaitons sécuriser ce trajet par un aménagement du centre-ville avec la mise en place d'un trottoir élargi. Ceci passe par la démolition des deux maisons accolées à la mairie qui sont dans un état de délabrement avancé.

Cimetière nouveau columbarium

Suite à une forte demande, un nouveau columbarium a été mis en place au cimetière.



Gérard GERTHOFFERT

Adjoint en charge des Travaux et des Services Techniques

Zoom sur Alain URBAN

« Je travaille depuis 10 ans maintenant à la commune de Buhl, au sein du service technique. Auparavant j'étais pendant 20 ans chef de cuisine et 14 ans ouvrier dans une usine. Mon travail est très saisonnier. En hiver, je m'occupe principalement du déneigement de la ville et de l'entretien de la voirie et des caniveaux. Au printemps, vient le temps des plantations et du fleurissement des espaces verts. En été, l'arrosage et le désherbage sont mes principales missions. Et en automne, je participe au fleurissement de l'arrière-saison et je m'occupe du ramassage des feuilles mortes et de la propreté des rues. A ces missions, s'ajoutent des tâches courantes telles que l'entretien du cimetière et des chemins ruraux. Je participe aussi, en collaboration avec tous mes collègues du service technique, aux décorations de la commune pour les périodes de Pâques et de Noël.

Ce que j'aime dans mon métier c'est le fait d'être dehors, en relation directe avec les Buhlois. J'apprécie le travail bien fait et je suis satisfait de constater la propreté d'une rue, de voir le résultat des plantations... Et le plus gratifiant c'est de recevoir des compliments des habitants. A ce moment, on sait que notre travail est important et apprécié. Courant 2024, je partirai à la retraite, et ce que je souhaite, c'est que mes collègues et les élus soient contents du travail que j'ai effectué pendant ces 10 années. Car c'est grâce à eux que j'ai pu apprendre mon métier et devenir un agent polyvalent. »



Visuels fournis par le promoteur, images non contractuelles et susceptibles de changer.



Urbanisation mesurée à l'arrière du Clos Mathias

En 2017 le Conseil Municipal précédant approuvait le Plan Local d'Urbanisme de la commune (P.L.U.).

Ce plan prévoyait une urbanisation, mesurée, des terrains à l'arrière de la Maison Mathias.

Concrètement, sur 61 ares concernés, seuls 26 ares étaient rendus constructibles. Le reste, constitué d'une zone strictement inconstructible protégeait, en périphérie, la zone naturelle à l'arrière. De plus il était fait obligation de créer, seize logements, au minimum, sur le site afin d'optimiser la consommation de terrain.

L'ancienne municipalité, contactée par des aménageurs intéressés, n'a pas souhaité engager une opération, arrivée en fin de mandat.

Dans les premiers mois qui ont suivi l'installation du nouveau Conseil Municipal, en 2020, l'analyse du dossier et de ses contraintes a fait apparaître la nécessité de modifier le PLU de manière minimale, pour autoriser la construction, outre de pavillons de plain-pied, d'un ou deux petits immeubles à trois niveaux (rez-de-chaussée + deux étages).

L'engagement du Conseil Municipal était de créer un lieu destiné aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite tout en favorisant la mixité intergénérationnelle.

Il s'agit aussi de permettre à des buhlois,

vivant actuellement dans de grandes maisons, d'accéder à des logements dont la taille correspond à leurs besoins actuels, les enfants ayant quittés le domicile et dont l'entretien devient inadapté à leur condition de vie.

Tout ceci doit se faire en préservant le caractère bucolique et environnemental du lieu. C'est pourquoi un appel à projet public a été initié. Un programme très précis a été soumis à la concurrence. Plusieurs candidatures ont été examinées (six) par les élus selon une procédure totalement transparente.

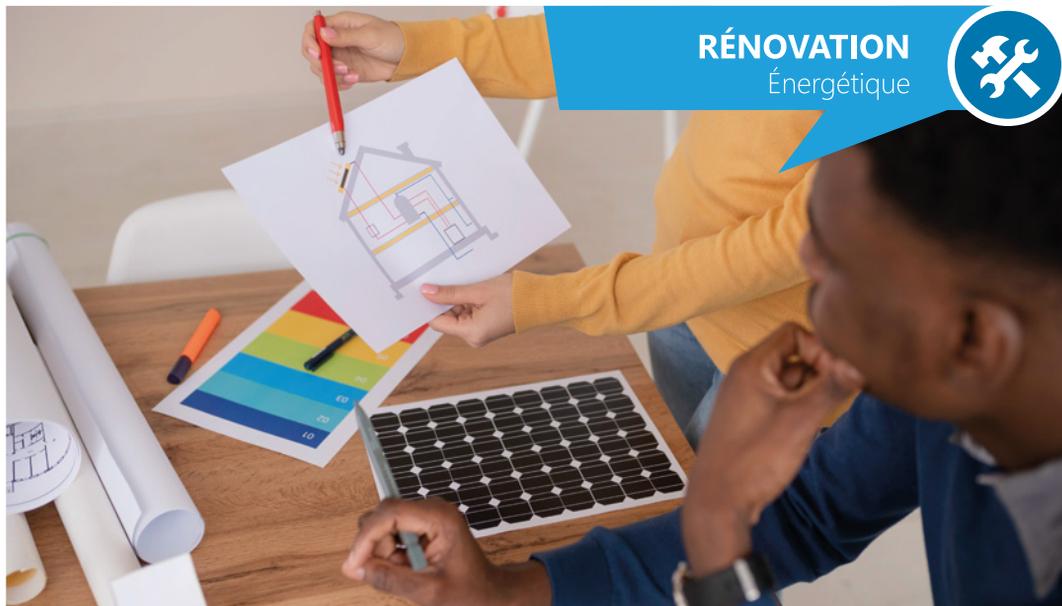
Le projet porté par M. Burgio, dont l'entreprise est située à Soultz, associé au cabinet de maîtrise d'œuvre «Est Créativ» de Mulhouse et selon les plans du cabinet d'architecte «Surprise» de Strasbourg a été retenu après plusieurs réunions. Les associés ont créé une société spécifique pour la réalisation du projet : **la SAS le Clos Mathias**.

Après la vente de la Maison Mathias, intervenue en 2022, le terrain a été cédé à ladite société, en décembre 2023.

Le permis d'aménager ainsi que le permis de construire ont été accordés.

Les travaux d'équipements (voirie, réseaux, etc) vont démarrer en début d'année 2024 et la construction suivra pour une livraison prévisionnelle des logements fin 2025 début 2026. A ce moment, les objectifs que s'est fixés le Conseil Municipal seront atteints.





Pôle urbain CCRG

Pour vos travaux de rénovation

Pour tous vos travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat dans les centres-villes de Guebwiller, Soultz, Issenheim et Buhl. Conseil technique, administratif et financier gratuit.

URBANIS

Tél. 03 69 61 48 52

Opahru.ccr@gmail.com

www.opahru-ccrg.fr



France Rénov'

vous accompagne dans votre projet

Les aides pour la rénovation évoluent en 2024. Vous souhaitez diminuer vos factures d'énergie, changer votre moyen de chauffage, isoler votre logement, éviter les arnaques, améliorer son confort...

Pour en savoir plus, rencontrez un conseiller.

France Rénov' est un service public neutre, gratuit et pour tous !

Pour avoir un accompagnement personnalisé et des réponses à vos questions, rencontrez un conseiller sur rendez-vous à Guebwiller, Ensisheim, ou Rouffach en prenant RDV

au **03 89 62 71 06**

ou par mail à renovation@rvgb.fr



DÉMARCHES

Administratives



Nouveaux arrivants

Bienvenue à BUHL

Pensez à vous inscrire en Mairie.

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures.

Venez au secrétariat de la Mairie muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, bail).



France Services

Proche de vous au quotidien

Un guichet unique pour vos démarches administratives et numériques.

Une réponse de proximité près de chez vous.

Demander une carte grise, un permis de conduire, une carte d'identité, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet, effectuer une demande d'allocation logement, le RSA...

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches du quotidien au sein d'un guichet unique de services publics.

Maison France Services

Mairie de SOULTZ

Place de la République

Téléphone **03 89 62 25 40**



BUHL EN IMAGES

Photos des travaux



Curage fossés



Nouvelle porte du Cercle



Reprise mur du vignoble



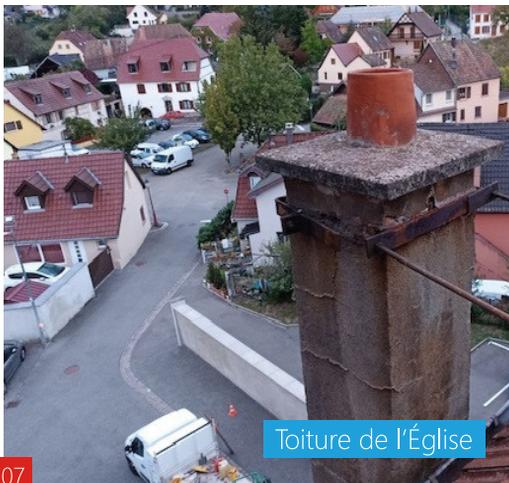
Réparation nid de poule



Gravillonnage porte de Buhl



Balisage suite à tempête



Toiture de l'Église



Aménagement verger



Devoir de mémoire

L'an dernier, la Commune a rappelé à nos concitoyens et particulièrement aux jeunes générations, les destins tragiques de Buhlois, déportés et assassinés par les Nazis. Des plaques honorant leur mémoire avaient été posées et fleuries sur les habitations où vécurent cinq d'entre eux. De la même manière et avec la même ferveur, nous prolongerons en mai prochain, ce parcours mémoriel dans les rues de notre localité. Nous saluerons ainsi le courage de quatre de nos concitoyens, , qui ont payé de leur vie, leur combat pour la liberté. Sera également honorée, une cinquième buhloise qui, aux antipodes de notre village, sur l'île de Guadalcanal, a été victime sans armes du fanatisme guerrier. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au 24 mai pour accomplir ensemble ce devoir de mémoire.

Appel :

En 2025, Buhl commémorera le 80ème anniversaire de sa Libération et la Paix retrouvée. Mais tous ceux que la guerre a éloigné de leurs foyers ne sont pas revenus des confins de l'Europe où la guerre les a dispersés contre leur gré. Et les survivants ne seront plus comme avant, meurtris par les souffrances et les horreurs qu'ils ont vécues. Ce fut le cas des 130 incorporés de force sous l'uniforme allemand dont plus de la moitié n'ont plus revu Buhl.

Afin d'organiser une rétrospective de ce drame de l'Histoire alsacienne et son impact à Buhl, nous souhaitons rassembler une documentation sur les incorporés de force buhlois :

photographies, livrets militaires, témoignages, écrits divers, ...

Nous recherchons, entres autres, des photographies de groupes de jeunes buhlois en partance pour l'incorporation, posant devant la gare de Buhl. Si vous

disposez de tels documents, merci de nous les présenter, dès à présent, à la Mairie, où ils seront reproduits et vous seront immédiatement rendus.

Nous sommes également intéressés par des renseignements et témoignages oraux que nous transcrivons lors d'une rencontre avec vous.



Francis KOHLER
Conseiller municipal

M. Jacques LEYAT
Centenaire



La commune souhaite mettre à l'honneur **le sergent Jacques LEYAT, libérateur de Buhl**, nommé citoyen d'honneur de la commune en 2018, qui a célébré ses 100 ans le 12 janvier 2024. Originaire d'Aix-en-Provence, Jacques LEYAT est entré dans la résistance en 1943. Il rejoint les commandos de Provence le 1er septembre 1944 et prend part à la bataille d'Alsace qui débute le 18 janvier 1945. Le 4 février 1945, son commando reçoit l'ordre de foncer sur Guebwiller en progressant le long de la montagne. Premier soldat français à entrer dans Buhl, le sergent LEYAT garde un souvenir ému de ce jour : « Dans ma tête d'adolescent, l'Alsace était la plus belle, la plus courageuse des provinces françaises ». Avec fierté, Jacques LEYAT se considère toujours « comme un enfant adoptif de cette belle cité ». Une des rues de la commune porte d'ailleurs, en hommage, son nom.

La Commune de BUHL lui a offert à l'occasion de ce bel anniversaire un olivier, arbre qui symbolise la Paix.



Ressources humaines

Arrivées et départs en 2023

Pôle administratif

Le 1^{er} avril 2023, Madame Catherine KASIAK-FRANCK a été recrutée, par voie de mutation, en qualité d'assistante de gestion administrative et comptable.

Service technique

Le 1^{er} mai 2023, Monsieur Pascal SACCHI, agent de maîtrise, a fait valoir ses droits à la retraite.

Le même jour, Monsieur David HALLER a rejoint le service technique, en qualité d'agent technique contractuel.

Pôle Jeunesse

Le 1^{er} septembre 2023, recrutement de Madame Cholé GULLY, en qualité d'animatrice et Directrice adjointe contractuelle, au pôle jeunesse.

Le 6 novembre 2023, recrutement par voie de mutation de Monsieur Morgan MOINE, animateur.

+4

Arrivées dans l'équipe communale de BUHL en 2023.



M. Morgan MOINE

État civil

de la commune

Notre commune compte au 1^{er} décembre 2023, 3248 habitants. Cette année, nous avons eu à déplorer 23 décès mais avons également compté 31 naissances et 26 couples ont uni leurs destinées dans notre mairie (11 PACS et 15 mariages)

+8

Naissances en plus à Buhl par rapport à 2022.



Mme Catherine KASIAK-FRANCK



M. David HALLER



Mme Chloé GULLY



2^{ème} Fleur pour la Commune de Buhl

Diplôme octroyé à la commune de Buhl lors de la cérémonie de remise des prix Villes et Villages Fleuris 2023 qui a eu lieu à Dambach-la-ville le 16 janvier 2024. Une récompense qui couronne l'embellissement et la végétalisation de la ville.

Suite au passage du Jury de Alsace Destination Tourisme, BUHL s'est vu décerner sa 2^{ème} Fleur dans le cadre du Palmarès 2023 des Villes et Villages Fleuris.

Un label qui atteste de l'engagement de la ville pour la promotion et la valorisation de son territoire mais également une véritable reconnaissance du savoir-faire de nos Agents Municipaux qui travaillent avec passion depuis des années à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Toutes nos félicitations au Service des Espaces Verts !

Fleurissement des maisons

C'est avec l'aide des habitants que la ville est accueillante. Malgré la canicule, de belles réalisations florales ont pu être sélectionnées par la Commission fleurissement qui a découvert et apprécié un fleurissement de qualité avec de superbes compositions harmonieuses, très hautes en couleur, aux fenêtres, aux balcons, sur les façades ainsi que dans les jardins.

Félicitations à vous Toutes et Tous !

Carrefour express change de gérant

Depuis le 10 janvier 2024, Mme CRESCENCE Lesly a repris la gérance du Carrefour Express de BUHL au 42, Rue du Florival.

Ce commerce de proximité pour toutes les courses essentielles du quotidien est à votre service du :

Lundi au samedi de 8h à 20h en continu
Le dimanche de 9h à 13h

Tél : 03 89 38 68 58

Suite au changement de gérance, le relais postal et le point retrait colis sera toujours assuré comme auparavant à partir du mois de février.



La nouvelle équipe



Remise des prix du fleurissement



Des finances maîtrisées

Le redressement de nos finances communales, entamé depuis 2020, se poursuit. Désormais les principaux équilibres sont acquis permettant de poursuivre les travaux d'entretien et d'investissement (voirie, bâtiment, éclairage public, etc) et d'assurer le fonctionnement de nos services (écoles, périscolaire, soutien aux associations, etc).

Pourtant notre budget reste en situation de faiblesse notamment en raison d'une dette importante. Elle diminue régulièrement mais reste à un niveau élevé et ce pour de nombreuses années encore. En 2022 la dette par habitant de Buhl s'est élevée à 1110€ contre 783€ par habitant pour la moyenne départementale. Elle ne diminuera significativement qu'à partir de 2027/2028. (cf graphique)

Depuis 2020 l'annuité, versée aux banques, est passée de 247 515€ à 203 036€ en 2024.

La stratégie financière développée par le Conseil Municipal consiste à éviter, autant que faire ce peut, le recours à l'emprunt pour assurer le financement des travaux. En matière de fiscalité la principale ressource des communes, la taxe foncière, a encore augmenté cette année. **Cette évolution n'est pas liée à une décision du Conseil Municipal qui n'a pas modifié les taux.**

Christian Risser

Adjoint en charge des Finances et de l'Urbanisme

Pour faire simple, ce sont les services fiscaux qui indexent les bases d'imposition, votre maison, votre terrain, en fonction de l'inflation constatée l'année précédente. Cette indexation s'est élevée à 7% en 2023. Elle s'élèvera à 4% en 2024.

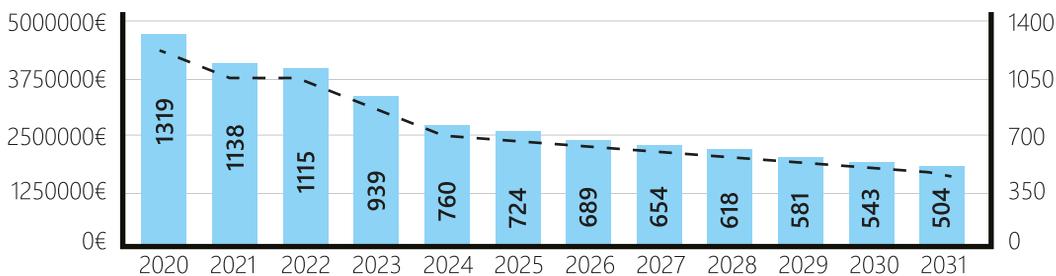
Malgré les contraintes fortes liées à l'inflation qui impactent directement, à la hausse, nos coûts (électricité, gaz, fournitures, salaires) les efforts en matière de gestion, d'optimisation de l'éclairage ont permis une diminution de près de 5% de nos dépenses de fonctionnement. Nous poursuivons les efforts de rationalisation de notre gestion budgétaire. Cet exercice atteindra ses limites. Donc la prudence reste de mise.

5 %

C'est la diminution en 2023 de nos dépenses de fonctionnement.

Evolution de la dette

— Capital à rembourser ■ par habitant





Nos engagements pour notre commune

Depuis 2020, lorsque vous nous avez confié la gestion des affaires de la commune, nous vous informons régulièrement de la réalisation de nos engagements. La presse s'en fait l'écho, et vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur notre site internet et sur facebook. On fait le point et on passe à l'état des lieux :

Ce qui a déjà été fait :

- Le plateau sportif pour nos enfants
- La reconstruction du pont
- La vente de la maison Mathias pour désendetter notre budget
- Nos efforts et notre aide à l'installation du Docteur Millet
- La mise en œuvre de l'application « infos commune » qui vous renseigne en temps réel sur les éléments en cours ou à venir dans la commune
- Le maintien des aides à nos associations et au pôle jeunesse
- L'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques et aux vélos électriques
- L'amélioration de l'éclairage public par la mise en place d'ampoules led
- L'extinction de l'éclairage public, une partie de la nuit, sources d'économie d'énergie
- L'amélioration de la situation financière du budget et un désendettement qui progresse
- Le recours à une fiscalité mesurée dans la moyenne des communes de la région
- La fin de l'utilisation des produits chimiques pour le désherbage
- L'aménagement d'un verger pédagogique aux écoles
- La vente du terrain Mathias pour la réalisation d'un ensemble immobilier « fléché », en partie pour les personnes à mobilité réduite et nos aînés

- La sécurisation de la circulation rue de la Fabrique
- La remise en état du parking de la rue du cordonnier

Ce qui est engagé :

- La sécurisation de la circulation rue du Florival
- La poursuite du remplacement des ampoules de l'éclairage public (led)
- La réflexion entamée avec le Crédit Mutuel pour le devenir de son bâtiment actuel et du parking attenant.
- La réflexion entamée avec NSC pour le devenir de la friche de l'usine « Tôlerie »
- L'instruction du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) instruit par la CCRG

Ce que nous projetons de faire dans les mois et années à venir :

- La réalisation de l'aménagement du centre et la poursuite de la sécurisation des accès piétons et cyclistes dont une première tranche en 2024
- La poursuite de l'entretien de la voirie
- La réalisation d'un projet photovoltaïque aux ateliers municipaux
- La prolongation vers Schweighouse de la piste cyclable

Ce que nous avons ajouté entre-temps

- Une étude pour la mise en place d'une vidéo-surveillance pour lutter contre les incivilités et les infractions liées à la circulation

Nous devons être conscients aussi que les contraintes financières (inflation, coûts de l'énergie, baisses des dotations et subventions, etc) sont de nature à contraindre nos efforts.

Passée la mi-mandat, on constate que la plupart de nos engagements sont actés. La feuille de route est conforme au contrat que nous avons passé avec les buhllois, avec vous.



Marilène PIZZULO

Adjointe en charge du Conseil des Jeunes, des Affaires Scolaires et Péri-scolaires.

Conseil Municipal des jeunes

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) élus en septembre 2023, se sont réunis le 29 janvier pour élire leur Maire Junior. C'est Louna Choteau qui a été élue. Avec le Maire, Yves Coquelle, l'Adjointe en charge du Conseil Municipal des Jeunes, Marilène Pizzulo et l'ensemble de la municipalité, ils ont échangé sur les projets qu'ils souhaitent réaliser cette année.

Cette équipe de jeunes conseillers municipaux dynamiques est force de proposition et fourmille de projets : mise en place d'un échange avec un CCJ d'Inde, organisation d'une fête des voisins par quartier, d'un tournoi sportif et d'une chasse aux œufs, participation à la journée citoyenne, au carnaval des enfants, à la Nuit du Handicap et au Marché de l'Avant. Pour mener à bien leurs projets, ils seront épaulés par les élus de la commission jeunesse, l'équipe du Pôle Jeunesse et la municipalité.



Place sans tabac les mégots ce n'est pas rigolo

En 2023, un groupe des jeunes du CCJ a mené le projet « Place sans Tabac » devant les écoles. L'objectif est de réduire l'incitation au tabagisme des plus jeunes, améliorer le civisme des fumeurs, réduire le tabagisme passif, réduire la présence de mégots au sol et sensibiliser à la pollution de l'eau.

Pour sensibiliser la population, les jeunes ont créé des affiches, des flyers et une décoration sur la place ; ils ont mis en place un cendrier de sondage avec des questions autour de la thématique du tabagisme.

En collaboration avec un artiste local ils ont réalisé des écritures autour des bouches d'égout. Leur travail porte ses fruits : La place est plus propre, la collecte des mégots dans les cendriers dédiés fonctionne bien.



Filet de badminton

Un des projets de l'équipe du CCJ (2021/2023) était de mettre en place un filet de badminton sur la place de l'école et de le laisser à disposition de tous ceux qui souhaiteraient faire une partie entre copains ou en famille. Les jeunes ont mis le filet avec des règles, le traçage a été réalisé avec le service technique. Une idée très sympathique qui est appréciée de tous et qui regroupe les joueurs amateurs ou avertis lors des beaux jours.



Citrouilles en folie

Le 31 octobre 2023 a eu lieu la 1^{ère} édition de « Citrouille en folie ». A cette occasion, un concours de décoration et customisation de citrouilles (offerte par la mairie sur inscription préalable) a été proposé. Les participants ont présenté leur courge et la population a pu venir voter pour leur citrouille préférée. Ce sont plus de 200 votes qui ont départagés les 50 participants qui ont tous débordés de créativité et d'imagination. Les 3 gagnants ont été récompensés par des chèques cadeaux utilisables dans les commerces buhlois.

Cette soirée a été organisée en collaboration avec l'OMSC pour la partie restauration, ce qui a permis aux visiteurs de se réchauffer avec de la soupe au potiron, du vin chaud et du jus de pomme chaud.

Un grand merci aux animatrices du périscolaires, aux membres du CMJ et de la commission, ainsi qu'à l'OMSC pour l'organisation de ce nouveau temps festif dans notre commune.



Zoom sur Les ATSEM

Peggy COLICCHIO, Maud HERMEN, Pascale PETER, Sylvie RATTE, Christiane SCHULLER

« Nous sommes 5 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) travaillant à l'école maternelle de Buhl. Notre principale mission est l'accueil et l'accompagnement des enfants dans leur quotidien d'élève. Nous sommes tous les jours au contact des petits Buhlois de 3 à 6 ans, et ils nous le rendent bien !

Notre rôle principal est d'aider les enfants à devenir autonome. Une aide toute particulière est apportée aux tout-petits en les accompagnant dans l'habillage et la propreté. Une autre de nos missions est d'apporter une assistance technique et éducative aux enseignants en préparant les activités pédagogiques de la classe. Tout au long de la journée, les ATSEM sont un repère pour les enfants : nous les réconfortons, soignons les petits bobos, donnons des câlins...

Et quand la cloche a sonné et que les enfants retrouvent leurs parents, nos missions continuent : nettoyage des locaux, du matériel éducatif et du linge courant (serviettes, draps).

Au fil des rentrées scolaires, nous constatons que notre métier reste indispensable car les enfants sont de plus en plus nombreux à avoir besoin d'aide pour les petites choses du quotidien...

Mais ce qui nous apporte beaucoup de joie et de satisfaction c'est d'apprécier l'évolution des élèves ! Notre objectif est de les habituer au mieux à la vie en collectivité et à les préparer à rentrer à l'école élémentaire dans les meilleures conditions possibles ! »



SOLIDARITÉ

À nos séniors



Enfants de la maternelle de Buhl chantant pour les séniors



Marianne Loewert

Adjointe en charge du Social, de la Solidarité, du Handicap, des Aînés et du Fleurissement et Conseillère Communautaire

Bol d'Air pour nos séniors

Le Bol d'Air est une manifestation portée par le Rimlishof à destination des Seniors de plus de 60 ans. Accueillis par les équipes tous les premiers mardis du mois, les Seniors sont invités à partager un bon repas de midi. Le temps de l'après-midi est consacré à des ateliers de prévention/sensibilisation au bien vieillir. Les journées se terminent par un temps de goûter et de bilan.

Cette année, le thème principal des ateliers de prévention est la chute (prévenir et alerter en cas de chute). Des professionnels extérieurs viennent ainsi sensibiliser nos Seniors sur des thématiques diverses : sport pour tous, nutrition, numérique, sensibilisation aux gestes de premiers secours en cas de chute, reprendre confiance après une chute grâce à la sophrologie, la téléassistance comme outil de prévention, adapter son cadre de vie, savoir repérer les risques.

Une participation de 10 euros par personne est demandée. Cette manifestation est soutenue par la Conférence des Financeurs. Vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire au **07 69 41 31 11** ou par mail à **enora@rimli.com**

Le Rimlishof fait appel dans le cadre de cette manifestation à des bénévoles pour chercher et raccompagner les Seniors qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens.



Atelier de prévention des gestes de premiers secours



Déjeuner



Atelier de sophrologie



Participants de l'atelier tablette

Sport sénior Reprendre l'activité physique

Un Tour de France des régions en pédalier pour reprendre l'activité physique sur le secteur de BUHL

Pédalez depuis chez vous et venez bouger en séances en traversant les 12 régions de France métropolitaine.

Le programme - Tour de France des régions en pédalier - se déroule sur 12 semaines. Il s'agit de cumuler en groupe les kilomètres à l'aide d'un pédalier pour réaliser ensemble 12 étapes virtuelles au travers de grandes régions françaises.

Programme du 12 janvier au 22 mars 2024 les vendredis de 14h à 15h et deux mercredis de 16h à 17h.

L'objectif est également de s'approprier les connaissances culturelles sur les régions traversées. A chaque région atteinte, une gazette est remise aux participants permettant d'alimenter les discussions et de créer du lien social.

Plus d'infos :

Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Haut-Rhin

1, rue des Fleurs

68190 UNGERSHEIM

Tél : 03 89 81 76 11

hautrhin@comite-epgv.fr

Médaille de l'enfance et des familles

Ne pouvant se déplacer pour raison de santé, M. le Maire et son Adjointe, Mme Marianne Loewert, se sont rendus au domicile de Mme Ribeyron Hélène, afin de lui remettre la médaille de l'enfance et des familles, une distinction pour avoir élevé 5 enfants.

La Commune de Buhl lui adresse toutes ses félicitations !

Initiation à la tablette numérique

Avec le soutien de SOS Futur et la Commune de Buhl, des ateliers pour apprendre à utiliser la tablette ont lieu. Sept personnes participent à cet atelier animé par Mme FORNES Sandra, Cheffe de projet - Formation.

A partir du mois de septembre 2024, des cours de perfectionnement auront lieu, il reste quelques places disponibles, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie de Buhl.

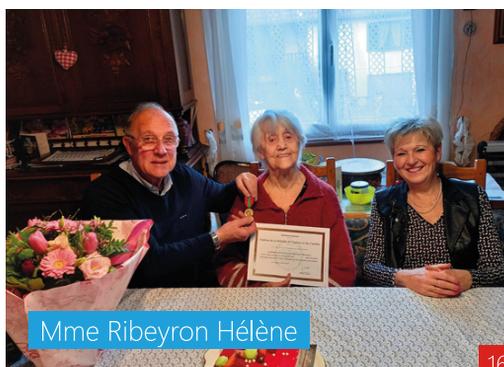
Fleurir le Florival et marché aux fleurs

La remise des prix Fleurir le Florival a lieu lors du marché aux fleurs.

Toutes nos félicitations aux personnes primées des différentes communes du Florival.



Marché aux fleurs

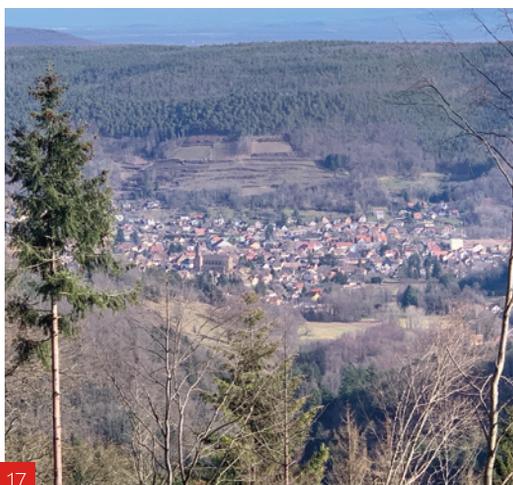
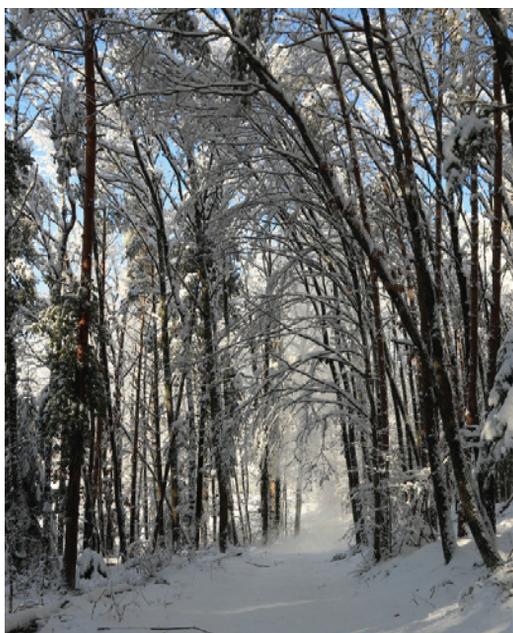


Mme Ribeyron Hélène



BUHL EN IMAGES

Paysages





Lutte contre le cancer

La quête à domicile organisée au profit de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin s'éleva à 7824,70 euros pour l'année 2023 grâce à la générosité des habitants de BUHL.

La commune remercie chaleureusement les quêteurs bénévoles pour leur disponibilité ainsi que les donateurs pour leur accueil et leur soutien à la lutte contre le cancer.

Grâce à vous, le comité peut maintenir et développer une lutte efficace contre la maladie dans notre département.

MERCI aux bénévoles

ANDOLFATTO Lucie
BOILLOT Caroline
BOILLOT Béatrice
BRUNORI Joëlle
COQUELLE Elisabeth
CORTI Jean-Louis
MARCILLE Marie-Louise
MONTAGNON Serge
WENTZEL Marie-Pierre
LOEWERT Marianne et Patrick



Assistante sociale pour vous aider

Vous rencontrez un problème, n'hésitez à vous adresser à l'Assistante Sociale. Pour les personnes de moins de 60 ans, vous pouvez contacter :

Mme BRAND Karine, Assistante de Service Social Centre Médico-Social

1, rue Jean Schlumberger à GUEBWILLER

Tél : 03 89 76 83 07

Pour les personnes de plus de 60 ans, vous pouvez contacter :

Le Secrétariat,

Espace Solidarité Seniors 97, rue Théodore Deck à GUEBWILLER

Tél : 03 89 49 67 20

Caritas

Au nom de l'Equipe CARITAS du Florival, nous souhaitons vous partager une petite proposition à la fois écologique et solidaire. L'Equipe vient de s'engager dans la collecte des stylos usagés (stylos à bille, feutres, surligneurs, correcteurs, effaceurs...) Ce matériel scolaire est recyclé en mobilier urbain par Terra Cycle.

Une boîte à cet effet est mise à votre disposition à la Mairie de Buhl.

ADIL
du Haut-Rhin



Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Haut-Rhin
Elle répond à toutes vos questions relatives au logement et vous conseille gratuitement.

Louer, acheter, construire, faire des travaux...

Frappez à la bonne porte
Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement.

Consultation par téléphone au

03 89 21 75 35 (Colmar)

03 89 46 79 50 (Mulhouse)

ou par mail à contact@adil68.fr

Renseignements et informations sur nos permanences : www.adil68.org

Opticien
à domicile



C'est nouveau dans le Haut-Rhin !

Un opticien se déplace à domicile, au bureau, à l'hôpital, en maison de retraite
Alors, n'hésitez pas !

RDV par téléphone :

Emmanuelle KRONENBERGER

Tél : 06 03 82 45 40



MANIFESTATIONS

Calendrier 2024



Manifestations à Buhl 2024

Dates données à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées.

Février

Cavalcade des enfants

Samedi 24 février

Grande cavalcade

Dimanche 25 février

Mars

Chasse aux œufs - Périscolaire

Samedi 23 mars

Soirée année 80 - Salle de gym

Samedi 13 avril

Avril

Grand Prix cycliste de OMSC

Samedi 20 avril

Mai

Marché aux fleurs - Place du marché

Samedi 11 mai

Marché aux puces - Place du marché

Dimanche 19 mai

Expo maquettes - Cercle

Samedi 18 et dimanche 19 mai

Devoir de Mémoire

Vendredi 24 mai

Tour du piémont - Place du marché

Samedi 25 et dimanche 26

Juin

10 ans, Le Petit Montmartre Buhlois

Place de l'église

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Fête des quartiers

Vendredi 7 juin

Elections Européennes

Dimanche 9 juin

Nuit du Handicap - Place du marché

Samedi 15 juin

Fête de la Musique - Place du marché

Samedi 22 juin

120 ans de la pâtisserie Stein

Samedi 29 juin

Juillet

Fête de la Pasta Fresca - Stade

Dimanche 7 juillet

Hyacinthe FRANCK

Adjointe en charge de la vie associative, de la communication, de l'action citoyenne, du commerce, de l'artisanat et de l'état civil, Présidente de l'OMSC.

Août

Journée carpes frites - Etang de pêche

Dimanche 4 août

Septembre

Journée citoyenne

Samedi 14 septembre

Octobre

Soirée Halloween - Salle de gym

Samedi 24 octobre

Repas Paroissial - Cercle

Dimanche 13 octobre

Novembre

Gala Musique Harmonie - Salle de gym

Samedi 16 novembre

Marché de l'Avent - Place de l'Église

Samedi 22 et dimanche 23 novembre

Décembre

St Nicolas - Place de l'Église

Samedi 7 décembre

Téléthon Cross / Concerts

Dimanche 8 décembre

Fêtes des Aînés - Salle de gym

Dimanche 15 décembre

Février 2025

80^{ème} anniversaire libération de BUHL

Jeudi 6 février 2025

Plus d'info sur www.ville-buhl.fr

Buhl, une ville associative !

La vie associative est riche dans notre commune.

Retrouvez la liste des associations et les renseignements nécessaires sur :

www.omsc-buhl.fr



Fête médiévale du Hugstein



Marché de Noël



Cérémonie du 8 mai



Cavalcade de Buhl



Pasta Fresca



Fête des séniors



Nuit du Handicap



Téléthon / St Nicolas



120 ans, de la Gymnastique de Buhl

Les gymnastes buhlois ont fêté, samedi 24 juin, le 120^{ème} anniversaire de leur association fondée le 6 janvier 1903.

A cette occasion, le président Roland Martello, entouré de son équipe, a dévoilé un nouveau logo.

Une impressionnante exposition était également visible présentant diplômes, médailles, coupes, trophées remportés par les gymnastes buhlois (d'antan et d'aujourd'hui) ainsi que des photos déroulant l'historique de la Société, de ses 16 présidents, la construction du bâtiment, inauguré le 27 juillet 1913 qui, un temps, avait servi de salle de cinéma les samedis et dimanches, l'incendie qui avait tout détruit le soir de l'élection de la reine du carnaval en 1993, ...

Dans ses meilleures années, la société buhloise comptait près de 200 gymnastes.

Aujourd'hui elle compte 63 licenciés répartis dans les catégories « baby gym », « éveil loisir » et « poussines ».

20 ans, du périscolaire les P'tits Potes

Le 12 mai 2023, une fête a marqué les vingt ans de l'accueil périscolaire de Buhl avec près de 400 visiteurs. Caroline Boillot, directrice du service jeunesse et son équipe, qui gère aujourd'hui 160 enfants (contre 18 en 1985), ont accueillis lors de cette fête leurs premiers « enfants », d'anciens collègues, des parents, des amis... Tous ont pu découvrir l'exposition photos qui retraçait avec émotion et bonne humeur les 20 années écoulées. De belles surprises ont eu lieu tout au long de la soirée avec un beau et grand gâteau d'anniversaire, un vin d'honneur, une démonstration de hip-hop par un « p'tit pote », un spectacle impromptu par la jeune artiste contorsionniste ukrainienne de la « Famille Davydenko » et une belle photo de famille sur le plateau de jeu de l'école maternelle, captée par un drone.





75 ans, du FC Buhl !

Le FC Buhl a fêté son 75^{ème} anniversaire le dimanche 21 mai. Le club a été créé le 23 mars 1947 par Arthur Litty, 1^{er} Président. Le club qui comptait 198 membres en 2023, peut se targuer du palmarès suivant : il a signé de belles performances en coupe du Crédit Mutuel, en Coupe d'Alsace - dont un quart de finale en 1968 et fini vainqueur à deux reprises du Challenge du journal L'Alsace. En championnat, ils détiennent quatre titres de champion d'Alsace et du Haut-Rhin à leur actif. La ligue d'Alsace a profité de l'occasion pour remercier les bénévoles pour leur investissement sans faille et de longue date. Le challenge du bénévolat a été remis à Grégory Huber, président des jeunes, la breloque de bronze a été remise à Pascal Babula, Denis Metzger, Rocco Nuzzo et Grégory Huber, la breloque d'argent à Roger Meyer et Samuel. Patrick et Mireille Huber pour respectivement 52 et 45 années de présence au club ont quant à eux, été mis à l'honneur par le Maire, Yves Coquelle et son Adjointe en charge des Associations également Présidente de l'OMSC, Hyacinthe Franck.

Journée Citoyenne à Buhl

La journée citoyenne réunit environ 80 personnes, pour la réalisation d'une quinzaine de chantiers dans la commune. Désherbage du cimetière, propreté urbaine, peinture des candélabres et mains courantes, maçonnerie, menuiserie... il y en a pour tous les goûts. Cette journée d'entraide, de travail et de convivialité est un bon moment passé entre citoyens au service de la collectivité. **La journée citoyenne 2024 aura lieu le 14 septembre**, notez vous d'ores et déjà la date !

Le Petit Montmartre Buhlois fête ses 10 ans en 2024



Cette année, la fête sera grande sur la place de l'église, les **1^{er} et 2 juin**, pour le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation festive et artistique, créée par Yves Coquelle et les membres de l'OMSC. Des animations, des concerts, des artistes, des artisans et des surprises seront au programme de notre célèbre Petit Montmartre buhlois.

